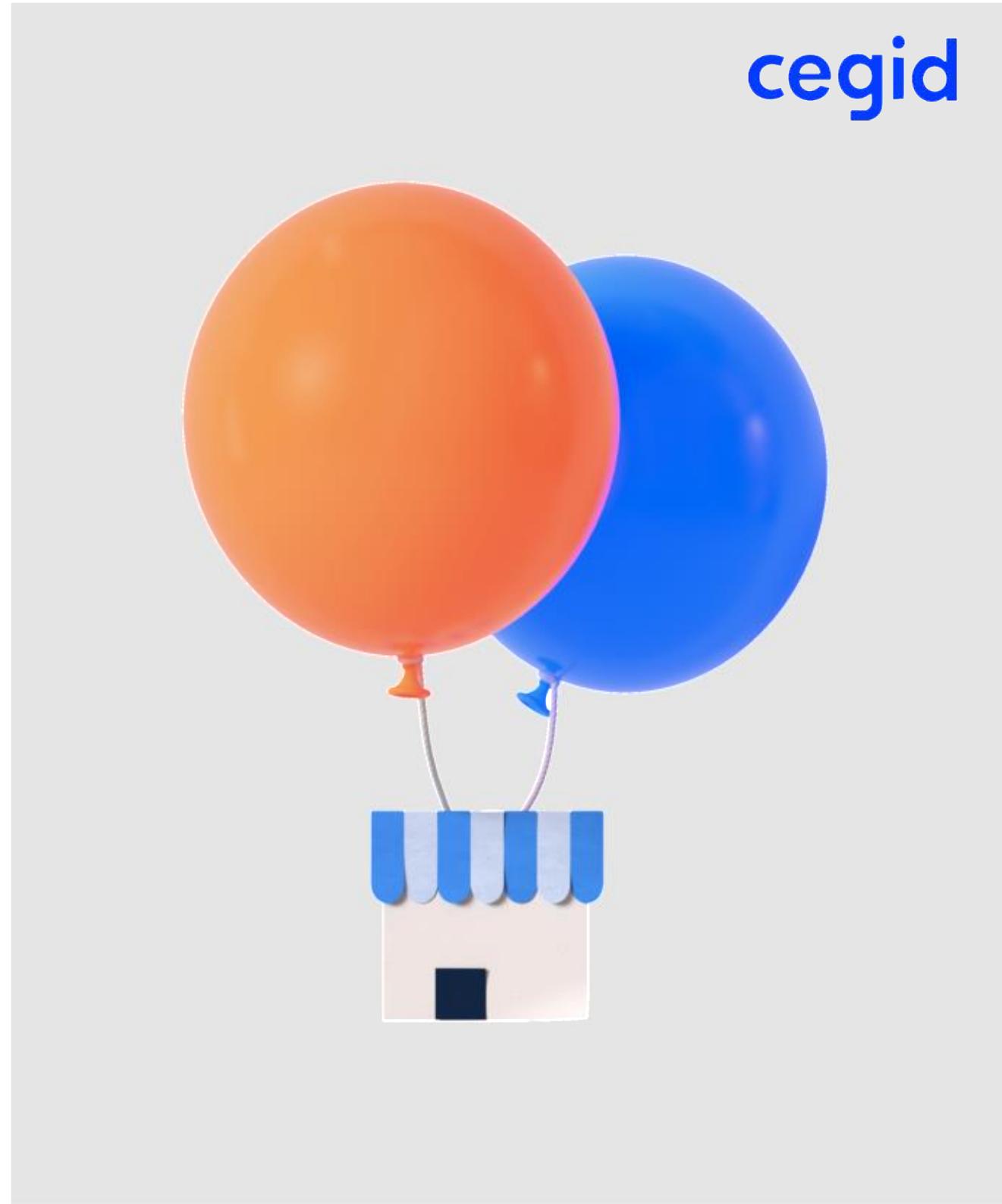

Cegid HR

Egalité Femmes/Hommes

B'PLAST INDUSTRIE

14/01/2026 11:57



**Rapport**

Cegid HR Egalité Femmes/Hommes

Chère Cliente, Cher Client,

Vous trouverez, ci-dessous, votre Index Egalité Femmes/Hommes, calculé à partir des données transmises.
Ce rapport comprend les 5 indicateurs et l'Index

Les 5 indicateurs :

- Ecart de rémunération entre H/F par âge et CSP (40 points)
- Ecart de répartition des augmentations individuelles entre H/F (20 points)
- Ecart de répartition des promotions entre H/F (15 points)
- % des salariées ayant bénéficié d'une augmentation au retour de congés maternité (15 points)
- Nombre de femmes parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations (10 points)

L'index sera égal à la somme des résultats des 5 indicateurs

Ces éléments vous serviront à communiquer auprès de votre CSE, à publier l'Index sur votre site Internet et à renseigner les informations demandées par les Services du Ministère du Travail (la DIRECCTE).

Périmètre retenu pour le calcul des indicateurs :

- Raison sociale de l'entreprise : **B'PLAST INDUSTRIE**
- Numéro SIREN de l'entreprise : **504546102**
- La période de référence pour le calcul des indicateurs : **du 01/01/2025 au 31/12/2025**
- L'effectif (nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs) : **333**

Cegid vous remercie de votre confiance

1- Indicateur d'écart de rémunération

Catégories de postes équivalents : 4

Seuil de pertinence associé : 5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui,0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes		femmes	hommes			
Employés	moins de 30 ans	22699	29634	23.4 %	4	1	0	0	0 %
	de 30 à 39 ans	27941	36605	23.7 %	10	3	1	13	1.66 %
	de 40 à 49 ans	29511	39909	26.1 %	14	5	1	19	2.74 %
	50 ans et plus	32529	43822	25.8 %	6	2	0	0	0 %
Ingénieurs et cadres	moins de 30 ans	50417	44364	-13.6 %	2	12	0	0	0 %
	de 30 à 39 ans	50512	58951	14.3 %	4	25	1	29	1.85 %
	de 40 à 49 ans	47723	72236	33.9 %	4	17	1	21	4.16 %
	50 ans et plus	40638	71130	42.9 %	3	15	1	18	4.67 %

1- Indicateur d'écart de rémunération

Catégories de postes équivalents : 4

Seuil de pertinence associé : 5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui,0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes		femmes	hommes			
Ouvriers	moins de 30 ans	0	30080		0	30	0	0	0 %
	de 30 à 39 ans	25933	31928	18.8 %	2	60	0	0	0 %
	de 40 à 49 ans	28703	32832	12.6 %	2	41	0	0	0 %
	50 ans et plus	31119	30910	-0.7 %	4	42	1	46	0 %
Techniciens et agents de maîtrise	moins de 30 ans	0	35028		0	2	0	0	0 %
	de 30 à 39 ans	0	39737		0	6	0	0	0 %
	de 40 à 49 ans	0	40304		0	10	0	0	0 %

1- Indicateur d'écart de rémunération

Catégories de postes équivalents : 4

Seuil de pertinence associé : 5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui,0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes		femmes	hommes			
Techniciens et agents de maîtrise	50 ans et plus	0	37230		0	7	0	0	0 %
ensemble des salariés					55	278		146	15.08 %

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart de rémunération (%) :

15.1

Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

note obtenue sur 40 :

14

2- indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux d'augmentation (proportion de salariés augmentés)		écart de taux d'augmentation	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui,0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
Employés	58.8 %	72.7 %	13.9 %	34	11	0	0	4.93 %
Ingénieurs et cadres	38.5 %	44.9 %	6.5 %	13	69	0	0	4.17 %
Ouvriers	25 %	50.9 %	25.9 %	8	173	0	0	0 %
Techniciens et agents de maîtrise	0 %	72 %	72 %	0	25	0	0	0 %
ensemble des salariés				55	278			9.1 %

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

0

Les effectifs valides représentent moins de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart d'augmentations
(points de %) :

INCALCULABLE

note obtenue sur 20 :

0

3- indicateur d'écart de taux de promotions

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux de promotion (proportion de salariés promus)		écart de taux de promotion	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui,0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
Employés	0 %	9.1 %	9.1 %	34	11	0	0	3.22 %
Ingénieurs et cadres	7.7 %	1.4 %	-6.2 %	13	69	0	0	-4.03 %
Ouvriers	0 %	0 %	0 %	8	173	0	0	0 %
Techniciens et agents de maîtrise	0 %	4 %	4 %	0	25	0	0	0 %
ensemble des salariés	1.8 %	1.1 %	-0.8 %	55	278		0	-0.81 %

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

0

Les effectifs valides représentent moins de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart de promotions (points de %) :

INCALCULABLE

note obtenue sur 15 :

0

4- pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

	nombre de salariés de retour de congé maternité/adoption		pourcentage de salariés augmentés
	total	augmentées	
ensemble des salariés	2	2	100 %

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

Il y a eu au moins un retour de congé maternité avec augmentation pendant ce congé.

indicateur de pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (%) :

note obtenue sur 15 :

Tous les salariés de retour de congé maternité ou d'adoption, durant lequel des augmentations sont intervenues, ont été augmentés. Tous les points sont accordés..

5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

	Nombre de salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations			nombre de salariés du sexe sous-représenté
	femmes	hommes	ensemble	
ensemble des salariés	0	10	10	0

indicateur du nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations :

Les femmes sont sous-représentées parmi les salariés les mieux rémunérés.

note obtenue sur 10 :

Calcul de l'index d'égalité professionnelle Femmes/Hommes

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Indicateur d'écart de rémunération	1	15.1	14	40	40
2- indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles	0	INCALCULABLE	0	0	0
3- indicateur d'écart de taux de promotions	0	INCALCULABLE	0	0	0
4- pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	0	0	10	10
Total des indicateurs calculables			29		65
INDEX (sur 100 points)			Incalculable		100

L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.